



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 5 juin 2026 à 19h00

PRESENTS : MM. BAUD Mickaël, PAQUET Mathieu, ROBIN Laurence, JOLY Lionel, JOLY Valérie, BARLET Nicolas, GEROUDET Valérie, DEBEAUX Alexandra, RAMEL Benoît.

ABSENT EXCUSÉ : Mme BAUD Nadine.

ABSENT : Mr JOUVET Pierre.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme JOLY Valérie.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2026

Les membres du Conseil municipal approuvent le procès-verbal.

2. ADMINISTRATION GENERALE :

❖ **Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :**

Le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués du conseil municipal et leurs suppléants qui seront appeler à former le collège en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026 à Annecy.

En application de l'article L. 284 le nombre de délégués à élire pour les conseils municipaux dont l'effectif légal est de sept à onze membres est fixé à un. Le nombre de suppléants est de trois quand le nombre de délégués est égal ou inférieur à cinq.

L

En application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. A l'issu du scrutin, ont été élus, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- Délégué : Monsieur Mickaël BAUD
- Suppléants : Monsieur Nicolas BARLET
Monsieur Pierre JOUVET
Monsieur Benoît RAMEL

3. RESSOURCES HUMAINES

❖ **Accroissement temporaire d'activité :**

Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet (9/35^{ème}) pour le ménage de l'école pour une durée de 3 semaines, le temps des congés de l'entreprise qui s'en occupe habituellement.

4. URBANISME :

Examen des dossiers en cours

❖ Déclaration préalable

PARIS	Route des Etoves	Création de 2 lots à bâtir	En cours d'instruc.
AVENIR SOLAIRE CONCEPT	Route de Taninges	Instal. panneaux photovol.	En cours d'instruc.
BAUD	Route de la Fruitière	Rénovation et réfection	En cours d'instruc.

- ❖ Retour auprès de Haut Chablais Interco sur les attentes de la commune en matière d'urbanisme.

5. DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION CONSENTIE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **Location de l'appartement J5 situé au 59 route du Contat :**
à DELAVEAUD Justine à compter du 5 mai 2026.

6. INFORMATIONS DIVERSES :

- ❖ **Désignation des représentants de la commune dans les commissions de Haut Chablais Interco.**

- ❖ **Ecole :** Il est proposé de voir pour installer un mur d'escalade à l'école. Cette proposition fait l'objet d'un avis favorable du conseil.

- ❖ **FINANCES : Versement du FCTVA 2025 :**

Le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée est une attribution versée au collectivités territoriales destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire (de 16,404 %), de la charge de TVA que ces derniers supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et certaines dépenses de fonctionnement et qu'ils ne peuvent pas récupérer par voie fiscale (le budget principal des collectivités étant non assujettis à la TVA)

Notification Fonds de compensation pour la TVA :

- | | |
|----------------------------------|--|
| - En fonctionnement : 840,17 € | inscription au budget primitif : 900 € |
| - En investissement : 4 452,50 € | inscription au budget primitif : 4 500 € |

- ❖ **Antenne relais :** Monsieur Fradot souhaite rencontrer ou échanger avec la commune pour discuter d'un projet d'amélioration de la couverture des réseaux SFR et Bouygues Telecom. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce projet.

- ❖ **Eboulement :** début de la piste forestière du Mont Chery. Des travaux vont devoir être engagés afin de permettre le bon écoulement de l'eau (travaux sur la buse et le tuyau).

- ❖ **Tracteur :** Le tracteur et de ses équipements ont été livrés le 19 mai.

Pour information :

Montant total du tracteur et de ses équipements : 242 800 € HT soit 304 080 € TTC.

Reprise UNIMOG : 70 000 € (non assujetti à la TVA)

Subvention du département : 112 000 € (soit 46 % du HT + percevra le FCTVA en 2027 sur le montant TTC).

- ❖ **Alpage de Foron et chien :** Un chien non tenu en laisse et ce, malgré les panneaux d'information, a poursuivi le troupeau de vaches monté à l'alpage depuis seulement 24 heures. Effrayées, 36 vaches ont cassé une clôture et pris la fuite, se dispersant sur les coteaux alentours. Une vache n'a pas été retrouvé.

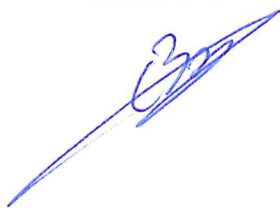
Cet alpage est une propriété privée dont l'accès au public est toléré par l'exploitant. Face à la répétition de comportements inadaptés, l'éleveur envisage désormais d'interdire l'accès aux chiens domestiques sur son exploitation.

- ❖ **Demande avis CD74 :** La commune a été consulté par le Conseil départemental dans un projet d'arrêté de fermeture de la route départementale au niveau du Couard du 24 au 26 juin de 21h à 5h30.

Prochain conseil le 6 juillet 2026 à 19h.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h 25.

Le Maire,
Mickaël BAUD



Le secrétaire,
Valérie JOLY

